

# SEANCE DU 25 FEVRIER 2010

L'an deux mil dix, le vingt-cinq février à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, le 19/02/2010, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Thierry BRUNET, Maire.

Etaient présents : Mrs BRUNET, MONTIER, DOREAU, Mme CHAVIGNY, Mr MASSÉ, Mme GUÉRIN Isabelle, Mrs DURAND, GREMAT, VANDENDORPE, Mme GUERIN Magali, Mr AVOLIO, Mme CHEVALIER, Mr MAURICE formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur MASSÉ David est élu secrétaire.

\*\*\*\*\*

## 1 – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DE 2010 DE LA TAXE D'HABITATION ET DES TAXES FONCIERES

Monsieur le Maire présente l'état de notification des taux d'imposition de 2010.

Après avoir pris connaissance des variations des bases d'imposition pour 2010 et des taux proposés,

Après avoir calculé le produit assuré pour l'année 2010,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE une augmentation des taux de la taxe d'habitation et des taxes foncières de 0,50% pour l'année 2010 :

Taxe d'Habitation	11,35%
Taxe Foncière (bâti)	15,19%
Taxe Foncière (non bâti)	34,73%

ce qui donne un produit fiscal attendu de **102 946 Euros.**

## 2 – VOTE DES SUBVENTIONS ANNEE 2010

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de voter les subventions à inscrire au budget de l'année 2010.

Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de verser les subventions suivantes :

<b>Compte 657362</b>	Centre Communal d'Action Sociale	500,00 €
<b>Compte 6574</b>	Société de Chasse Marcilly	100,00 €
	Association Parents d'Elèves du RPI	100,00 €
	Coopérative scolaire Marcilly	100,00 €
	Amicale Anciens Combattants Marcilly	100,00 €
	Club de l'Automne Rose Marcilly	100,00 €
	Comité des Fêtes Marcilly	100,00 €
	Comité des Fêtes Marcilly 14 juillet 2010	400,00 €
	Tireurs des Trois Fontaines Marcilly	100,00 €
	Club de Gymnastique Marcilly	100,00 €
	Grain de Sel Marcilly (Théâtre/Bibliothèque/Saison culturelle)	1 500,00 €
	Prévention Routière Tours	30,00 €
	Comice Agricole Arrondisst Chinon (0,10€/Hab.)	57,00 €
	Ass. Planète Loisirs Nouâtre	2 900,00 €
	ADEPEC Mission Locale Chinon (0,50€/Hab.)	281,00 €
	ALPHA DIL Chinonais	50,00 €
	A.S.A. Valette Châtellerault	50,00 €
	Fonds Local Emploi Solidarité Chinon	284,00 €
	Collège P. Baudry Nouâtre	70,00 €
	Maison Familiale Rurale Ingrandes (86)	55,00 €
	Séisme de Haïti	150,00 €
	<b>Soit</b>	
	<b>COMPTE 657362</b>	<b>500,00 Euros</b>
	<b>COMPTE 6574</b>	<b>6 627,00 Euros</b>

### **3 – SEISME DE HAITI ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

Suite au violent tremblement de terre qui a frappé Haïti le 12 janvier dernier,  
Sur proposition de Monsieur le Maire,  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
DECIDE d'allouer une subvention exceptionnelle d'un montant de 150,00 Euros au titre de la solidarité envers la population sinistrée d'Haïti.  
Ces fonds seront versés sur un fonds de concours mis en place par le Centre de Crise du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes, ouvert aux collectivités territoriales.  
DIT que les crédits seront prévus au budget de l'année 2010 (Compte 6574)

### **4 – APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES**

La Commission Locale d'Evaluation des Transferts de charges a pour mission d'élaborer un rapport sur les transferts de charges. Ce rapport doit faire l'objet d'une approbation à la majorité qualifiée par les communes (2/3 des conseils municipaux représentant 50 % de la population, ou 50 % des conseils municipaux représentant 2/3 de la population).

La CLETC s'est réunie le 13 janvier et a émis son rapport sur le transfert des charges liées aux compétences Petite Enfance et Zones d'activités économiques.

Ce rapport a été présenté au conseil communautaire le 25 janvier 2010 afin qu'il en prenne acte et charge le Président de le transmettre aux communes.

Vu l'article 1609 nonies C du Code général des impôts,

Vu la délibération en date du 30 mars 2009 instituant la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de charges

Vu le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des transferts de charges réunie en séance du 13 janvier 2010,

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 25 janvier 2010,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de charges

### **5 – DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER UNE UNITÉ DE COMPOSTAGE ET DE MÉTHANISATION A INGRANDES SUR VIENNE PAR LA SOCIETE SEDE ENVIRONNEMENT**

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du projet présenté par la Société SEDE ENVIRONNEMENT relatif à l'exploitation d'une unité de compostage et de méthanisation à Ingrandes-sur-Vienne, comprenant un plan d'épandage couvrant 95 communes (40 dans la Vienne et 55 dans l'Indre-et-Loire).

La Commune de Marcilly-sur-Vienne étant concernée par le volet relatif à l'épandage des composts produits par le site (superficie 5 ha 16), le Conseil Municipal est appelé à donner son avis sur cette demande.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

EMET un avis favorable sur la demande d'autorisation de SEDE Environnement à Ingrandes-sur-Vienne.

## **6 – TRAVAUX OMMERCE MULTSERVICES REGULARISATION COMPTABLE : RETENUE DE GARANTIE**

Dans le cadre du marché portant création d'un multiservice en 2004, des retenues de garantie ont été opérées sur le lot n° 1 Maçonnerie attribué à l'entreprise Bureau Rodolphe pour un montant de 3 123,98 Euros.

Vu le certificat administratif en date du 13 mars 2006 faisant état des malfaçons pour justifier le non versement des retenues opérées,

Considérant que l'entreprise Bureau n'a jamais répondu aux réserves émises,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de procéder à l'émission d'un titre de recette au compte 2132 pour un montant de 3 123,98 Euros correspondant à la retenue de garantie de la dite entreprise.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires à son exécution.

## **7 – AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURE INVESTISSEMENT**

Considérant la possibilité prévue par l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement de l'exercice précédent,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à mandater pour la somme de **Mille cent quatre vingt treize euros sept centimes** (Compte 21318 opération 0161 Atelier/Desserte scolaire) correspondant la facture n°9806 de BRICO MARCHE à Sainte-Maure.

DIT que les crédits seront repris obligatoirement lors du budget de l'année 2010.

## **8 – PERMANENCES BUREAU DE VOTE ELECTIONS REGIONALES DES 14 ET 21 MARS 2010**

Le Conseil Municipal fixe les permanences du bureau de vote des élections régionales des 14 et 21 mars 2010 de 8 heures à 18 heures :

### **14 Mars 2010**

08 H – 10 H 30	Thierry BRUNET – Benoît VANDENDORPE – David MASSÉ
10 H 30 – 13 H	Laurence CHAVIGNY – Magali GUÉRIN – Roxane CHEVALIER
13 H – 15 H 30	Philippe DOREAU – Jean-Paul DURAND – William GREMAT
13 H 30 – 18 H	Guy MONTIER – Claudy MAURICE – Isabelle GUÉRIN

### **21 Mars 2010**

08 H – 10 H 30	Thierry BRUNET – Benoît VANDENDORPE – Isabelle GUÉRIN
10 H 30 - 13 H	Laurence CHAVIGNY – Magali GUÉRIN – Philippe DOREAU
13 H – 15 H 30	Jean-Paul DURAND – Claudie CHAMPIGNY –
15 H 30 – 18 H	Guy MONTIER – Claudy MAURICE – Louis AVOLIO

## QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire fait part aux membres présents de l'invitation de l'Association Grain de Sel à la découverte des réalisations des enfants autour des livres dans le cadre de l'opération LES COUPS DE CŒUR. Cette exposition se tiendra le samedi 27 mars 2010 à 14 H 30, salle des Fêtes de Pouzay.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des vols ont été commis à la mairie et à l'école de Marcilly dans la nuit du vendredi 13 février 2010 au samedi 14 février 2010.

Un dépôt de plainte pour vol avec effraction a été déposé à la gendarmerie de Sainte Maure.

Le Conseil Municipal est informé des prochaines réunions :

Jeudi 4 Mars 2010 Conseil d'école

Lundi 8 mars 2010 à 17 heures Commission Urbanisme avec A D U C

Mercredi 10 mars 2010 à 18 heures : Commission des Finances Préparation des budgets 2010

Lundi 29 mars 2010 à 20 heures : Vote Budgets 2010

Fait et délibéré les an, mois et jour susmentionnés.

Le Secrétaire,

Le Maire,

Les membres présents,